



**PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE / SAISON 2018-2019
VENDREDI 22 NOVEMBRE 2019 / CLUB HOUSE CNM**

Mesdames, Messieurs,
Chers Membres,

J'ai le plaisir d'ouvrir la 103^{ème} Assemblée générale du Club Nautique Morgien. Je vous remercie de votre présence et je vous souhaite une chaleureuse bienvenue.

L'Assemblée générale ordinaire a été convoquée conformément aux statuts, par la voie de la revue officielle du CNM au mois de mars 2019, avec l'ordre du jour.
Cette assemblée peut donc délibérer valablement.

Chacun des membres présents ayant respectivement le droit de vote suivant :

- Membres d'honneur, honoraire, à vie et actif : 1 voix
- Membres couples : 1 voix par conjoint présent
- Membres Juniors, étudiants, passifs : 1 voix consultative
- Membres sympathisants : sans droit de vote

Contrôles des présences

Pendant que la liste des présences circule, j'invite tous ceux qui n'ont pas signé la liste à le faire avant le décompte. Je souhaite remercier les membres pour leur attachement à notre Club et je salue les invités du jour qui nous honorent de leur présence. Il s'agit de :

Monsieur Jean-Jacques Aubert - représentant la Municipalité
Monsieur Jean-Claude Rochat – représentant le Sauvetage de Morges
Monsieur Yorick Klipfel - représentant l'ACVL
Monsieur Olivier Baudet – représentant Swiss Sailing

Je relève la présence de nos Présidents d'honneur :

Monsieur Pierre Fehlmann et son épouse
Monsieur Stéphane Wilhem
Monsieur Yves Gausen et son épouse

Officiels excusés :

Alain Jaccard - Infrastructures & Energie, Emilie Jaccard – Déléguée au Sport

Membres CNM excusés :

Thérèse Ducardonnoy, Michel Frank, Eric Burgat, Jean-Bernard et Gisèle Luther, Pierre Prével, Etienne Jaccaud, Jean-Claude Smolik, René Pochon, Olivier Curtet, Hamed Bachmann, François Chapuisat

Au cours de la saison 2018-2019 (pour certain nous l'apprenons après coup), nous avons appris et déplorons les décès de :

Marguerite Gutowski, Jean Wey, Pierre Meister, Etienne Gagnebin, Françoise Charrot, Jean Vittel

En leur mémoire, je prie l'assemblée de se lever et d'observer une minute de silence.

< MINUTE DE SILENCE >

La liste de présence est-elle désormais complète ?

Concernant la problématique des procurations qui sont parvenues au Comité en vue des votations à venir, je vous communique qu'après réflexion et analyse des bases légales, le Comité a décidé ce qui suit :

- Seuls les membres présents peuvent voter lors de l'AG (c'est d'ailleurs ce que dit l'art. 67 al. 2 CC);
- vu que les statuts du CNM ne prévoient pas expressément la possibilité de se faire représenter au moyen d'une procuration, ces dernières ne seront pas prises en considération pour la présente AG.

Cette décision a été prise en dépit du fait que nous avons reçu de nombreux courriers de membres contenant des procurations en faveur du Comité.

Je rappelle que pour les décisions à intervenir, en particulier dans le cadre des votes, l'article 25 des statuts précise ce qui suit :

« L'Assemblée générale est souveraine. Elle délibère sur toutes les questions de l'ordre du jour. Les décisions sont prises à la majorité des voix. En cas de partage des voix, celle du président est prépondérante, les nominations ont lieu à la majorité absolue aux deux premiers tours du scrutin, à la majorité relative au troisième ».

Pour les nominations (élection du Comité et du président), les statuts prévoient le fonctionnement avec une majorité relative au 3^e tour.

Je vous rappelle également que les voix consultatives ont une valeur indicative.

Nomination des scrutateurs : (vu le nombre de membres présents nous allons doubler le nombre de scrutateurs). Je désigne donc :

- Zone du fond : Alfred Zbinden
- Zone avant : Laurent Potterat
- Zone bar : Jean-Marie Salina
- Le bureau des scrutateurs sera tenu ce soir par Véronique Mariani, qui pourra compter sur l'aide de Corinne.

L'effectif de l'assemblée se présente comme suit :

- 106 membres présents, représentant les voix suivantes :
 - o 69 voix : Membre Actif
 - o 23 voix : Membre Actif Couple
 - o 9 voix : Membre passif (voix consultative)
 - o 3 voix : Membre Juniors (voix consultative)
 - o 2 voix : Membre sympathisant (sans voix)

- Total de voix ayant le droit de vote : 92
- Majorité des voix : $46 + 1 = 47$

L'assemblée ainsi constituée est souveraine, elle délibère sur toutes les questions de l'ordre du jour. La majorité de ce soir sera de 47 voix.

Le Président cite les personnes n'ayant pas le droit de vote. Pascal Maillard estime avoir le droit de vote. Il lui est rappelé qu'avec son statut de membre « sympathisant », tel n'est pas le cas ! Celui-ci exprime son étonnement et son mécontentement.

PROPOSITION INDIVIDUELLES :

4 propositions individuelles ont été reçues et enregistrées valablement pour cette AG.

2 propositions ayant trait à l'ordre du jour, le Président demande de les traiter immédiatement.

Voici les deux propositions individuelles :

Proposition 1 :

La proposition est de traiter le vote sur l'affectation du bâtiment avant les nominations (élection du Président et du Comité).

Le Comité soutient cette proposition.

La proposition est soumise au vote : elle est approuvée à la majorité des voix avec 1 abstention.

Proposition 2 :

La proposition est d'inverser le point 10 « Budget » et le point 9 « Cotisations ».

Le Comité ne soutient pas cette proposition. Il semble plus logique de voter d'abord les cotisations puisqu'elles sont intégrées dans le budget. Si on vote d'abord le budget, il n'y aura même plus à voter les cotisations.

La proposition est soumise au vote : elle n'est pas approuvée, mais refusée à la majorité.

Voici l'ordre du jour modifié selon les votes :

- 1) Ouverture de l'assemblée
- 2) Proposition de modification de l'OJ (traitée ci-dessus)
- 3) Procès-verbal 2018
- 4) Rapport du Président et des activités
- 5) Rapport du trésorier & Bilan
- 6) Rapport des vérificateurs des comptes
- 7) Vote sur l'affectation du bâtiment
- 8) Election du Président

- 9) Election des membres du Comité
- 10) Election des vérificateurs aux comptes
- 11) Cotisations et finance d'entrés
- 12) Budget 2020
- 13) Nomination des membres honoraires et à vie
- 14) Divers

L'ordre du jour est mis au vote pour approbation : Il est approuvé à une très large majorité.

3. PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2018

Le PV vous a été envoyé par newsletter le 15 décembre 2018.

A ce jour aucune réclamation écrite n'a été enregistrée.

La parole est-elle demandée ? Tel n'est pas le cas

Le PV est mis au vote pour approbation : Approuvé à la majorité

Le PV est accepté avec nos remerciements à Corinne, secrétaire-comptable du CNM.

PV AGE 2019 :

Pour votre information, le PV de l'AGE 2019 est disponible sur le site internet. (Pour info les statuts ne spécifient aucune règle pour la distribution des PV)

4. RAPPORT DU PRESIDENT ET DES ACTIVITES 2019

4.1 RAPPORT DU PRESIDENT (R. van der Klink)

L'année 2019 a été rythmée par les nombreuses activités et événements organisés par le Club Nautique, régates, internes et externes, conférences, nouveau programme, école de voile et bien sur 2019 a été marquée par les constructions dont le point culminant a été l'AGE il y a qq semaines avec la présentation des travaux réalisés, mais surtout au moment de la présentation des projets d'affectation du bâtiment ouest.

Je dois vous avouer que les propos qui m'ont été adressés lors de cette AGE m'ont dans un premier temps encouragé à utiliser ce rapport annuel pour justifier mes convictions et mes motivations. Je me suis imaginé vous présenter des chiffres, des tableaux et vous dresser un bilan mathématique avec chiffres à l'appui de tout ce qui a été accomplien parlant de la gestion rigoureuse des dépenses, les efforts mis en œuvre pour dynamiser les revenus du club et en vous démontrant quels sont les secteurs de croissance du club... une présentation d'un rapport cartésien mais un peu froid ... dans le but de vous montrer en quelque sorte par les chiffres que l'avenir que je défends pour le Club est légitime .

Les propos assez poignants de la dernière assemblée ont eu du bon --- on réfléchit toujours deux fois à la critique --- donc je ne vais pas essayer de faire tout ça. Je vous laisserai mesurer par vous-même ce qui a été fait et ce qui reste à faire.

En parlant de ce qui reste à faire, voilà ce qui m'intéresse vraiment. J'aimerais plutôt vous parler d'avenir et de tout ce que nous allons faire l'année prochaine et les suivantes.

Les régates internes : Ceux d'entre vous qui étiez présent à l'assemblée des navigateurs l'auront vu, nous avons une personne fantastique qui anime les régates internes avec beaucoup d'énergie et de dynamisme, merci Ludo. Et je crois bien qu'en 2020 il va faire encore plus fort.

Au niveau de l'école de voile les nouvelles recrues et forces mises en œuvre ont fait fort dès la première année avec un résultat incroyable : un titre de champion suisse en nacra15... en 2020 on continuera sur cette voie, c'est sûr.

En 2020, on suivra bien sûr également la dernière ligne droite de notre équipage Grégoire et Kilian pour leur campagne olympique en 470, ils pourront compter sur notre soutien....

En 2020 au club nous organiserons le CS de Surprise en plus de tout le programme « usuel » de régates...

Les constructions : oui parlons-on un peu ... la nouvelle affectation du bâtiment ouest avec son Espace Membres – votre Espace Membres – deviendra une pierre angulaire, un des facteurs clés pour dynamiser l'ambiance club, et permettra de renforcer j'en suis sûr, ce sentiment caractéristique d'appartenance au CNM, la fête des membres organisée par nos Présidents d'honneurs a bien montré cet été comment nous sommes tous attachés à la vie du Club Nautique Morgien.

Et pour des nouvelles idées j'en ai plein ...bien sûr... Pourquoi pas envisager quelque chose dans le kitesurf, une activité nautique qui est en plein boom ! aujourd'hui encore on annonce une nouvelle équipe à l'EPFL qui construit un bateau pour battre le record du monde de vitesse à la voile avec un engin tracté avec un kite Et bien sûr on doit y ajouter le foiling qui fait désormais partie des incontournables de la voile sportive Oui restons ouvert et surtout continuons à partager notre passion !

Indépendamment de l'avenir que vous choisirez pour le club tout à l'heure, je vous remercie de m'avoir fait confiance, j'ai passé trois très belles années à la tête de votre / notre club. Je ne regrette rien, et en tous cas il y a une chose sur laquelle je suis sûr que vous serez d'accord avec moi Il est là votre Comité c'est bien grâce à eux – c'est grâce à vous , grâce à ce Comité, que tout ce qui a été fait a pu l'être
Je tiens à les remercier très sincèrement pour leur engagement et leur incroyable soutien --- merci les amis !

4.2 RAPPORTS DES ACTIVITES

4.2.1 Rapport d'activités 2019 Régates externes et groupe loisir (Simon Monnin)

1) Régates externes :

7 régates organisées par le CNM (18.19.05 -> 12-13.10)

Statistiques : une moyenne de plus de 4 manches courues par week-end.

= Il y a eu de belles conditions. Les navigateurs ont du plaisir à venir régater.

Notamment grâce aux bénévoles que nous profitons de remercier une nouvelle fois!

2) Résultats des membres cette saison :

Frank Reinhardt + équipage : Champion Suisse Surprise

Loïc Preitner + équipage : M2 (Patrimonium) 2^{ème} GRG

Laurent Vez : Vainqueur open Multi SNG (dans sa classe)

Yves Gaussen + équipage : Champion de série Toucan 2019

Pierre-Yves Pfirter : 1^{er} Coupe Suisse Musto Skiff

Denis Girardet + équipage : Dernière saison en D35 « Realteam » - 3^{ème} du D35 Trophy 2019.
Trophée de la régate des Vieux Bateaux

3) Groupe Loisir :

35 membres, soit 4 de plus qu'en 2018 (quelques départs et plus d'entrées).

Une partie de ceux qui démissionnent du GL intègrent des équipages sur d'autres bateaux membres du CNM ou font l'acquisition de leur propre bateau.

Le Groupe Loisir permet un accès facilité à la voile, il est une porte d'entrée au CNM !

4) Groupe Laser / entraînements dériveurs du jeudi:

Régulièrement une dizaine de dériveurs naviguent ensemble et participent à des petites manches d'entraînement. (Laser / RS Feva / skiff).

Il y a eu un renouvellement de ce groupe, certains ne viennent plus, laissant la place à des navigateurs qui s'initient au dériveur et qui viennent découvrir / redécouvrir la voile légère. (parmi les 10 réguliers, 5 sont des nouveaux membres depuis 2019).

C'est une bonne vitrine et une porte d'entrée pour le CNM, tout comme le Groupe Loisir.

5) Croisière du CNM

9 bateaux / 25 membres d'équipages. Super conditions. Super accueil de la part du Cercle Nautique de Sciez. Une formule appréciée qui sera reconduite en 2020 !

6) Cours permis mer au CNM (Nautischool):

13 personnes ont obtenu leur permis théorique après avoir suivi les cours au CNM durant l'hiver passé. Une nouvelle session sera prévue début 2020 (informations sur le site internet).

4.2.2 Rapport Juniors et école de voile (Véronique Mariani)

Cette année avait pour objectif de dynamiser l'Ecole de voile en cherchant à faire découvrir notre club à des nouvelles et nouveaux jeunes navigateurs pour augmenter le volume de l'Ecole de voile Juniors.

Nous pouvons nous réjouir que cet objectif a été atteint puisque le samedi l'Ecole de voile a été ouverte pour des cours d'Optimist et de RS Feva à quelques 34 enfants qui ont montré qu'ils appréciaient cette activité et avaient beaucoup de plaisir à fréquenter notre club puisque certains parents ont déjà exprimé leur intérêt à notre futur Espace Membres.

Si nous devons évoquer la Section Juniors et plus précisément les résultats de compétition de quelques uns d'entre eux, nous citerions évidemment celles et ceux qui ont obtenu des podiums dans plusieurs compétitions nationales.

Parmi eux, je me permettrai de citer en premier lieu l'équipage de Nacra 15 composé de Noémie Fehlmann et Elouan Gauman qui ont obtenu ce titre de champion Suisse à Genève cet été dans une compétition où il y avait aussi des bateaux faisant partie du Top 20.

Comme au CNM, on reste Juniors pendant de très nombreuses années, j'aimerais citer deux navigateurs dont les qualités internationales sont plus que reconnues.

Je pense bien évidemment à Grégoire Siegwart et son coéquipier du CNP Kilian Wagen qui pendant cette année ont obtenu cette magnifique 3^e place à la régata de Coupe du monde de Gènes. Prochaine étape pour obtenir la qualification pour les JO 2020, Gènes avril 2020.

Et notre deuxième enfant chéri, si j'ose l'appeler ainsi c'est bien évidemment Nicolas Rolaz, qui poursuit lui aussi sa course en laser avec des participations à divers championnats internationaux.

Ne citer que ces 4 noms parmi nos Juniors est restrictif car pour être exhaustif, il faut également évoquer les performances de bien d'autres Juniors, parmi eux : Jean Lou Lauber qui a participé aux championnats d'Europe d'optimist et y a obtenu une 29^e place sur 176 navigateurs (à Crozon-Morgat).

Et puis, il y a celles et ceux qui ont des projets individuels dans des catégories qui à ce jour ne sont pas encore développées au CNM : parmi eux j'en citerai deux : Maude Schmid qui après ses années d'Optimist et de 420, s'engage en planche à voile, ainsi que César van der Klink qui semble s'envoler vers une carrière de kiter émérite puisqu'il a participé cet automne à un camp d'entraînement à Taiba, au Brésil, avec le coach national de Maxime Chabloz.

Pour encadrer, entraîner ces jeunes navigatrices et navigateurs, l'Ecole de voile, cette année a engagé sur la saison 2 nouveaux moniteurs, Luca Pouteau et Grégoire Ardley qui, sous la conduite de notre chef de base Didier Lenormand, ont très rapidement compris l'esprit du CNM et su en porter les couleurs tout au long de la saison.

Un quatrième coach, Loïc Forestier, a œuvré pour le CNM en encadrant les jeunes du Groupe Nacra et en leur proposant une dynamique sportive exigeante et en leur faisant partager son amour de la voile et surtout les valeurs sportives et sociales qu'il a lui aussi apprises au CNM. Ont également participé à l'encadrement de nos plus jeunes, les quelques 12 moniteurs issus du CNM qui ont plaisir à participer à la formation des plus jeunes pendant l'été.

En votre nom, j'aimerais remercier les moniteurs de l'Ecole de voile et surtout notre chef de base, Didier, qui ont participé au rayonnement du CNM sur les plans d'eau helvétiques et internationaux.

Parfois sur notre base nautique, il vous arrive de trouver que nos jeunes prennent beaucoup de place et manqueraient de respect, je puis vous assurer qu'ils sont attachés au CNM et qu'ils sont parfois impressionnés de la qualité des navigateurs que vous représentez et ne savent pas encore comment vous l'exprimer. Merci à vous de ne pas leur tenir rigueur de leurs éventuelles maladresses.

4.2.3 Mot du vice-président (Edouard Kessi)

Chers Membres du CNM,

Cette année 2019 a été une année riche en événements et je peux vous annoncer que grâce à vous membres bénévoles et Comité nous avons réussi à encadrer plus de 12 manifestations dont une qui a réuni plus de 100 bateaux, je parle du CSP des Optimist en septembre dernier.

2019 a aussi été la réalisation de la première étape d'agrandissement de notre Club et comme vous avez pu vous en apercevoir le goal est presque atteint.

Et c'est bien aujourd'hui que nous devons décider comment nous allons finaliser notre chantier, par la création d'un Espace Membres CNM et une surface école de voile.

C'est précisément pour cela que j'aimerais vous transmettre mon message personnel.

J'ai eu la chance de débiter la voile à mes 10 ans à La Tour de Peilz et rapidement, à l'âge de 15 ans, je me suis rendu compte que si je voulais évoluer dans cet extraordinaire sport, il fallait que je rejoigne le CNM qui était à cette époque le Club le plus actif de Suisse grâce notamment à l'énergie et l'enthousiasme d'une grande famille de passionnés, des vieux, des moins vieux, et de jeunes... Tout le monde sur le même pont du même bateau le CNM.

A cette époque les plus âgés les Fehlmann, Jean Marc Pasche, Gilbert Charrot, Alfred Marti , les Balmas nous engageaient, les jeunes, sur leurs dériveurs et lestés comme équipiers et nous faisaient découvrir la monde de la régates, des voyages, de la mer et des fêtes.

Tout le monde vivait le sport de la voile "ensemble" avec enthousiasme, respect et sportivité.

On avait à cette époque la chance de pouvoir se réunir dans notre clubhouse après les entraînements, les régates et régulièrement nous, les Juniors, nous étions invités aux soirées qui étaient organisées par les membres les plus actifs.

C'était l'ambiance d'une grande famille qui tirait tout le monde en avant.

Et c'est justement cette ambiance qu'il faut à nouveau recréer dans notre CNM et c'est pour cela que nous avons de nouveau besoin d'un vrai Espace Club où se rencontreront jeunes et moins jeunes tout au long de l'année dans une vraie odeur de Yachting .

Donc chers équipières et équipiers de notre yacht le CNM faites confiance à votre skipper et ses marins, votre Comité.

C'est pour cela que j'espère que vous allez soutenir votre club dans un projet « d'Espace privé » raisonnable et évolutif avec comme but de finaliser la première étape de sa construction déjà la saison prochaine.

Et je suis persuadé que dans cette nouvelle atmosphère, de nouveaux projets voiles morgiens vont éclore comme cela a déjà été le cas, notamment :

Les transats

Les courses au tour du monde

Le premier défi suisse à la Coupe America

Les sélections olympiques

Les victoires au Bol d'or

Les croisières extraordinaires

Chers membres, chers présidents d'honneur, je vous fais confiance, l'avenir de notre club est entre vos mains.

Effectifs & Comité

	Fin 2016	VARIATION	Fin 2017	VARIATION	Fin 2018	VARIATION	Fin 2019
MEMBRES ACTIFS "seuls"	364	-16	348	13	361	-15	346
MEMBRES PASSIFS "seuls"	86	-3	83	-5	78	-1	77
MEMBRES COUPLES (fiche x 2) tous statuts confondus dès 2014...	118	-4	114	6	120	0	120
MEMBRES JUNIORS (6 -17)	56	-4	52	4	56	8	64
MEMBRES ETUDIANTS (18 - 25)	28	-3	25	4	29	-5	24
MEMBRES FOURCHETTES (sympathisants)	27	4	31	5	36	9	45
MEMBRES EN CONGE		3	3	-3		0	
TOTAL DES MEMBRES	679	-23	656	24	680	-4	676
DONT:							
MEMBRES HONORAIRES	232	-2	230	-9	221	-9	212
PRESIDENT D'HONNEUR	2	-1	1	2	3	0	3
MEMBRES D'HONNEUR	12	1	13	-1	12	-1	11
MEMBRES A VIE	25	0	25	-1	24	9	33

Notre Club compte actuellement **676 membres** contre 680 en 2018.

5. RAPPORT DU TRESORIER (Jean-Claude Gachoud)

EXERCICE 2019

Mesdames, Messieurs, Chers Membres,

J'ai le plaisir de vous présenter l'état des finances de notre Club et vous commenterai les postes présentant des écarts par rapport au budget.

Sur la feuille qui vous a été distribuée, vous trouverez le compte d'exploitation avec les Produits et Charges et au verso le bilan au 30.09.2019.

L'exercice 2019 s'est clôturé avec un bénéfice de **CHF 513.79**, après avoir procédé aux amortissements usuels et provisionnels.

COMPTES D'EXPLOITATION

Cotisations / subsides

Cette année, les investissements du matériel & bateaux ayant été peu nombreux, ce qui a généré les diminutions de subventions diverses.

Régates

Les chiffres sont supérieurs au budget suite à un nouveau sponsor pour les régates internes.

Cours / Formation / Manifestations

Les stages d'été (vie du lac) ont repris une fréquentation dite « normale ». Cependant les dériveurs sont en augmentation suite à l'introduction des cours du samedi.

Publicité / Boutique

La différence est due au fait que nous avons dû remanier le plan comptable suite à l'assujettissement de la TVA.

Charges de personnel

Ce poste est en légère diminution car cet exercice est basé sur 11 mois pour 2019 et de la réorganisation du personnel encadrant l'école de voile.

Résultat financier

La différence est due à la Redip TVA (redistribution de l'impôt préalable TVA)

Le total des charges pour l'exercice 2018 - 2019 se monte à CHF 689'162.32

Le total des produits pour l'exercice 2018 - 2019 se monte à CHF 689'676.11

Le compte d'exploitation se solde par un bénéfice de CHF 513.79.

BILAN 2019

A L'ACTIF

Les actifs circulants comprennent la « trésorerie », les « Créances de prestations » ainsi que les actifs transitoires, pour un montant total de CHF 193'043.27.

Les actifs immobilisés comprennent « les immeubles », « les bateaux » ainsi que les pontons, ils étaient de CHF 954'769.50 et sont actuellement de CHF 1'671'738.10.

L'augmentation s'explique de la manière suivante :

- Rénovation et constructions nouvelles pendant l'exercice 2018-2019 pour un montant de CHF 714'944.47
- Au fond d'amortissement comptable sur les immeubles consolidés de CHF 20'000.00
- A la transformation des pontons « cabine START » et de la mise à l'eau des bateaux de l'école de voile pour un montant de CHF 31'290.63
- Au fond d'amortissement sur bateaux de CHF 9'266.50

Le total des actifs est de CHF 1'864'781.37

AU PASSIF

Capitaux étrangers

Les dettes financières à court terme, résultant de créanciers divers, s'élèvent à CHF 246'941.03.

Les dettes financières à long terme s'élèvent à CHF 1'347'000.00.

Elles sont en augmentation par rapport au bouclage 2018.

L'augmentation s'explique de la manière suivante :

- Prêt Communal de CHF 650'000.00 (sans intérêt), remboursable sur 50 ans environ selon extrait du procès-verbal de la séance communale du 2 mai 2018, remboursement à raison de CHF 14'000.00 par année dès le 30 juin 2020.
- Aux amortissements financiers de nos hypothèques que nous avons effectués cette année de CHF 36'000.00
- Aux passifs transitoires provisionnés pour un montant de CHF 31'129.25
- Mise en place de la TVA qui figure actuellement au passif du bilan pour moins CHF 29'401.85

Capitaux propres

Notre capital était de CHF 268'599.15 en 2018, il est en légère augmentation, ceci est dû au bénéfice de l'exercice 2019 de CHF 513.79, ce qui portera notre nouveau capital au 1.10.2019 à CHF 269'112.94

Le total du passif est de CHF 1'864'781.37

Merci à tous nos sponsors ainsi qu'à nos annonceurs, partenaires et donateurs, aux Communes de district, au Fonds du Sport vaudois et à Jeunesse & Sport qui nous permettent de subvenir aux multiples charges générées pour la formation et l'initiation au sport de la voile. Et un grand merci également à la Commune de Morges qui nous a permis de réaliser l'extension et la rénovation de nos bâtiments.

Nos vifs remerciements s'adressent aussi à toutes les personnes qui au cours de l'année, nous ont aidé bénévolement, nous permettant ainsi de réduire les dépenses d'organisation des différentes manifestations du club.

Je vous remercie de votre attention et vous souhaite une excellente soirée.

La parole est donnée à Pierre Fehlmann : Il demande si les dettes à court terme sont maintenant payées, car elles ne l'étaient pas au 30.09.2019 puisque le montant apparaît dans les comptes. Il demande aussi si

toutes les factures ont été reçues ? Il ne comprend pas la différence entre le compte actif et le compte passif...

Le Président explique qu'au 30.09.2019 ce sont les factures restantes à payer du compte 2000 (CHF 245'896.03) et sur le compte 1451, ce sont les factures totales des travaux payés au 30.09.2019 (CHF 714'944.47) avec le prêt communal et les dettes financières-hypothécaires et à ce jour il y a encore quelques factures reçues qui passeront sur le prochain exercice.

Pierre Fehlmann ne comprend pas tout à fait les explications... il dit ne pas être un spécialiste... Il relève « *Si vous me dites que toutes les factures ont été payées aujourd'hui et qu'on est bon vis-à-vis de la banque ou des créanciers, et bien bravo !* »

Le Président informe l'assemblée que Jean-Claude Gachoud, Corinne Quiblier et lui-même sont à disposition pour tout complément d'information.

La parole est donnée à Didier Charrot : Question concernant la part des factures payées, qu'en est-il des parts sociales ?

Le Président répond que la situation est arrêtée au 30.09.2019 et que le compte des parts sociales est bien de CHF 49'887.45.

La parole est donnée à Vincent Messerli : Question entre le compte part sociales souscrites de CHF 73'550.00 et le compte UBS 1023 de CHF 49'887.45, pourquoi cette différence ??

Jean-Claude Gachoud répond que pour le 100^e, un montant a été dépensé pour refaire les douches, d'où cette différence entre les 2 comptes.

La parole est donnée à Edouard Borgatta : Il demande si le montant des parts sociales est toujours disponible aujourd'hui ??

Le Président répond que nous présentons le rapport 2018-2019 au 30.09.2019. Aujourd'hui nous sommes le 22.11.2019 et c'est à la prochaine AG que les nouveaux comptes seront présentés.

La parole est donnée à Claude Fehlmann : Il demande dans quel compte se trouvent les loyers du restaurateur ?

Le Président répond que c'est dans le compte 7000, pour un montant de CHF 98'963.81 yc charges et paillote pour CHF 10'000.00 encaissés au 30.09.2019. Montant versé sur 11 mois dans cet exercice à la suite de la modification des statuts lors de l'AG du 28.10.2019.

Au budget 2020, il y a une augmentation du revenu du restaurant puisque l'exercice sera sur 12 mois.

6. RAPPORT DES VERIFICATEURS DES COMPTES (Lu par Véronique Mariani)



RAPPORT DES VERIFICATEURS DES COMPTES

A l'assemblée générale du
Club Nautique Morgien

1110 Morges

Morges, le 14 novembre 2019

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

Conformément au mandat que vous nous avez confié et à l'article 34 des statuts, nous avons procédé à la vérification des comptes de l'exercice du 1er novembre 2018 au 30 septembre 2019.

Nous avons constaté ce qui suit :

- Le bilan et le compte d'exploitation concordent avec la comptabilité,
- Les comptes sont tenus avec exactitude,
- L'état de la fortune sociale et des résultats répond aux règles établies par la loi et les statuts.
- Le compte d'exploitation présente un excédent de produits de CHF 513.79
- Le total du bilan atteint CHF 1'864'781.37

Sur la base de notre examen, nous vous proposons d'approuver les comptes qui vous sont soumis et de donner décharge au caissier et au comité.

Nous remercions le caissier – Jean-Claude Gachoud et Madame Corinne Quiblier pour leur travail rigoureux et leur collaboration lors de la vérification des comptes.

M. G. Pajalunga

Les vérificateurs :

M. O. Curtet

Mme B. Schwab

Il est encore une fois relevé que l'exercice est basé sur 11 mois suite à la modification de l'année comptable au 30.09.2019. Le prochain exercice se fera sur 12 mois...

Le Président tient à remercier Fidacor SA, la nouvelle fiduciaire pour toute l'aide et le soutien qu'elle a donné pour la mise en place de la TVA, et la révision des comptes annuels.

Approbation des comptes.

- *Ceux qui acceptent les comptes tels qu'ils vous ont été présentés :* *majorité*
- *Ceux qui refusent :* *1*
- *Abstentions :* *4*

Approbation du rapport et décharge des vérificateurs des comptes.

- *Ceux qui acceptent le rapport tel qu'il vous a été présenté :* *majorité*
- *Ceux qui refusent :* *1*
- *Abstentions :* *2*

Le Président remercie les vérificateurs pour le travail accompli avec sérieux et compétence.

7. AFFECTATION DU BATIMENT OUEST ET ESPACE MEMBRES

Présentation des projets d'affectation du bâtiment ouest et de l'Espace Membres.

- 1.- Présentation Espace Membres : privé ou public
- 2.- Vote Espace Membres : privé ou public
- 3.- Présentation des projets 1, 2.1, 2.2 et 3
- 4.- Vote du projet retenu
- 5.- Financement et prochaines étapes

Le Président met en avant deux remarques préliminaires importantes :

- Votre vote compte ! vous allez vous exprimer sur deux sujets, et pour les deux sujets ce qui compte c'est l'esprit du sujet et non pas les détails des réalisations.
- Pour les questions sur le financement, comme annoncé à l'AGE, nous n'avons pour l'heure aucun financement disponible. Le but est de déterminer le projet pour lequel nous irons chercher du financement. Il est difficile d'inverser : en effet, comment rechercher des financements pour un projet dans les contours sont inconnus ?

A l'issue des votes et des résultats de ceux-ci, nous reviendrons sur la question du financement, et les premières idées sur le sujet au point 7.5

Comment allez-vous voter – un point important que j'aimerais clarifier tout de suite pour que vous puissiez vous préparer :

Cela va se passer en 2 temps :

- - 1^{er} vote: souhaitez vous que tout l'Espace (intérieur et extérieur) soit privé et réservé exclusivement aux membres ? (pour ou contre)
- 2^e vote : chaque membre vote pour le projet qu'il soutient et ne vote que pour un seul projet.
 - Soutenez-vous le projet 1 : « si oui, veuillez lever la main »

- Soutenez-vous le projet 2.1 : « si oui, veuillez lever la main »
- Soutenez-vous le projet 2.2 : « si oui, veuillez lever la main »
- Soutenez-vous le projet 3 : « si oui, veuillez lever la main »

Si aucun projet n'atteint la majorité des voix, le projet ayant le moins de voix est éliminé, et un 2^e tour aura lieu. Si nécessaire un 3^e tour aura lieu.

La décision est prise à la majorité des voix conformément à l'article 25 des statuts

IMPORTANT: en fonction du résultat du 1^{er} vote pour un espace privé ou public, certains projets pourraient être retirés du 2^e vote.

La parole est donnée à Stéphane Wilhem : concernant l'Espace Membres, il faut savoir si l'assemblée souhaite avoir un espace semi-public ou entièrement privé ! Dans tous les cas, l'intérieur du bâtiment et la terrasse dédiée à l'Espace Membres seront privés.

7.1 Philippe Colelough prend la parole : concernant tout d'abord le sujet « Espace Membres privé ou public », je commence par vous poser la question, pourquoi un Espace Membres ? Tout le monde se pose cette question et se l'est posée à différents moments. De toute évidence, tout le monde, quel que soit sa position, la thèse qu'il défend, les divergences d'opinions au sujet du caractère privé ou public ou de la gestion, souhaite un Espace Membres. Je constate que nous disposons d'un certain nombre de locaux, nous disposons d'un restaurant avec une petite salle, d'une terrasse, nous disposons aussi d'une paillote. La plupart de ses locaux appartiennent au club, et nous pourrions parfaitement imaginer y installer l'Espace Membres et répondre aux besoins de la majorité d'entre vous qui souhaitent d'une manière ou d'une autre disposer d'un tel espace. Alors pourquoi votre Comité a-t-il dû se pencher pendant des mois sur une autre solution ; pourquoi la commission qui a été mise en œuvre pour trouver des solutions à ce problème et pourquoi chaque membre individuellement ne s'est pas dit : mais disposons d'un de ces locaux-là. La réponse, je suis sûr que vous l'avez aussi, est évidente Elle est logique. Si l'on exclut les locaux que je viens d'évoquer, à mon avis et à celui du Comité, c'est parce qu'ils sont publics. Parce que le gestionnaire de ses locaux les exploite de manière publique, ce qui est tout à fait normal, logique de la part d'une personne qui a des perspectives commerciales et de rentabilité, qui travaille en qualité d'entrepreneur. La conclusion de tout ça et que, depuis longtemps, on dit qu'il faut un autre espace. En 2013 déjà lors de l'Assemblée générale extraordinaire, lors de la votation du plan directeur, les Comités ou les membres de Comité qui se sont succédés ont planché sur cette autre solution en excluant ces locaux-là. Parce que le but était de rechercher un espace qui évite ce phénomène « d'envahissement » au profit d'un espace où les membres auraient un sentiment d'exclusivité, contrairement aux locaux cités préalablement. Avant de conclure et pour reprendre la remarque de Stéphane, deux précisions encore pour être complet et pour être objectif : quand on dit « public », ça ne signifie pas entièrement public mais partiellement public. Je donne l'exemple du projet présenté à l'AG extraordinaire par René Muller. Pour lui, il n'est pas question dans son projet d'avoir un bâtiment qui serait complètement public mais une partie serait publique. Donc soyons honnête quand on dit « public » ce n'est pas l'ensemble du bâtiment ouest qui deviendrait ouvert au public. Quand on dit « privé » c'est la même chose, ça ne signifie pas exclusivement privé ou exclusivement réservé aux seuls membres qui sont actifs ou sympathisants. Lorsque la commission « Espace Membres » a travaillé, puis a établi un document de synthèse qui avait d'ailleurs été exposé et expliqué dans une séance au mois de juillet cet été, elle avait mis en évidence plusieurs points, s'agissant des gens qui pouvaient accéder, si cet espace était privé. Il était dit ceci : cet espace est réservé aux membres du Club Nautique, qui ont la possibilité d'inviter occasionnellement deux personnes, réservé aux conjoints et aux membres du Club Nautique, aux membres des autres clubs de passage, aux parents des membres Juniors qui ne sont pas forcément membres et aux parents des élèves de l'école de voile des stages d'été et aussi aux participants

& accompagnants des régates que nous organisons. C'est pour dire que cet espace n'est pas réservé uniquement aux seuls membres qui paient leur cotisation ou qui montrent leurs badges pour pouvoir y entrer. En conclusion de ce que je viens de vous dire et de ce qui précède, rendre l'Espace en question public même partiellement au sens que je viens de vous présenter, reviendrait aux yeux du Comité, à reproduire le phénomène existant au restaurant, à la terrasse et à la paillote. En conclusion, le Comité vous appelle à voter pour un espace privé. J'ajoute encore une chose, le 2^e vote est indépendant de la réponse que vous donnerez au 1^{er} vote, car public – privé, ça peut s'appliquer à chacun des projets que je vous exposerai tout à l'heure.

Le Président reprend la parole pour relever que toutes les informations ont été données lors de l'Assemblée générale Extraordinaire, par la newsletter et à l'instant par Philippe Colelough. Il demande s'il y a encore des questions de compréhension ou besoin de précision au sujet de ce qui va être soumis au vote ?

La parole est donnée à Gabriel Contini : Il ne comprend pas très bien car il a cru comprendre que selon le vote « privé ou public » une des variantes pourrait être exclue ? Il comprend que dans le cas « privé » le projet n° 3 serait retiré ?

Le président répond que non, ce serait simplement dans le cas où certaines personnes se retirent que ce serait envisageable. Le projet n° 3, proposé par un membre, devrait être adapté s'il tel en était son souhait ou de le retirer, mais ce n'est pas au Comité d'exclure automatiquement un projet.

La parole est donnée à Jean-Marc Frosio : Il se pose la question quant aux travaux fait pour près de 400'000.00 pour la salle de théorie il y a quelques années, ceci sans penser à la paillote, à un espace privé ou public.... Il demande « est-ce que vous avez l'argent pour faire un espace privé ou public » ?

Le Président répond que, pour le financement, quel que soit le projet, le montant serait le même dans son enveloppe totale, car, bien que la répartition des surfaces varie selon les projets, cela ne changerait que de façon très marginale le budget de rénovation/construction, raison pour laquelle le vote privé-public peut être fait de manière complètement indépendante.

La parole est donnée à Pierre Fehlmann : Il souhaite préciser une chose, à savoir que, si le vote passe public, ce n'est pas la formule de Monsieur et Madame Muller qui s'appliquera forcément. Il se peut très bien que l'espace public sur ¼ de la terrasse donne la possibilité de financer le rendement de cette partie et que ce soit géré par d'autres professionnels.

La parole n'étant pas ou plus demandée, il est passé aux votes.

7.2 Souhaitez-vous que tout l'espace bar - terrasse - salle intérieure soit entièrement privé et réservé aux membres ?

- Ceux qui acceptent la proposition sont priés de lever la main : 76 voix
- Ceux qui refusent la proposition sont priés de lever la main : 7 voix
- Ceux qui s'abstiennent : 9 voix

Cet objet est ainsi accepté à la majorité.

7.3 Place à la présentation des travaux réalisés, suivi de la présentation des projets tels que décrits dans la newsletter.

Philippe Colelough reprend la parole : Merci de votre attention, je vais essayer d'être le plus bref possible dans la présentation des projets. Dans quelques instants, vous allez exprimer par un vote, votre choix, selon la procédure qui a été décrite. Avant cela, quelques rappels et une présentation succincte des projets.

Les 4 projets se situent dans le bâtiment Ouest que vous connaissez tous, soit dans sa partie Sud côté lac.

Les 4 projets ne prévoient aucune construction supplémentaire. En d'autres termes, il ne s'agit pas d'une extension, mais du réaménagement du bâtiment existant, dans son intérieur, comme à l'extérieur, par l'adjonction d'une éventuelle terrasse.

Les 4 projets peuvent se voir appliquer divers modes de gestion.

Les 4 projets devraient avoir approximativement le même coût total si on se réfère aux connaissances actuelles. Le seul chiffrage précis dont on dispose actuellement concerne le projet 2.2, et a été établi sur la base des demandes de prix aux entreprises – poste par poste – et selon une estimation fondée sur une comparaison avec les travaux exécutés cette année. De l'avis des architectes, on peut extrapoler et considérer, puisqu'il s'agit de mêmes volumes, que le coût total serait le même pour tous les projets que pour le projet 2.2., soit env. CHF 420'000.00 hors mobilier.

Les différents projets sont présentés par Philippe Colelough (comme déjà présentés dans la newsletter du 13.11.2019)

- Projet 1 : soutenu par le Comité
- Projet 2.1 & 2.2 : résultent des travaux de la commission « Espace Membres »
- Projet 3 : présenté par René & Mary-Sol Muller

La parole est donnée à Bertrand Favre : Bonsoir tout le monde, je vais vous faire un petit résumé des propositions faites dans le cadre de la commission du bâtiment sur l'exploitation et le fonctionnement de l'Espace Membres. Ceci est valable pour tous les projets et ils sont approuvés par le Comité. Qui peut venir : Ce sont la famille élargie du CNM, les membres, les familles proches, régatiers, Juniors et participants de l'école de voile. Un lieu convivial où on rencontre et échange entre jeunes et moins jeunes, régatiers ou non, on a un panel de membres très varié. Un Espace Membres qui sera aussi utilisé dans le cadre de l'organisation des événements du club, ce sera le lieu où seront fait les briefings, les remises de prix, un espace de vie où nous organiserons la semaine du soir, la journée des membres, etc.... On peut aussi imaginer mettre cet espace en location pour des conférences ou des anniversaires. Cet espace aura une cuisine non professionnelle, il y aura un grill à dispo, des fours à raclette, des caquelons à fondue. Cet espace ne sera pas un restaurant avec un service de nourriture, nous avons déjà un restaurateur qui fait extrêmement bien son travail avec une nourriture très appréciée par tout le monde et nous n'avons aucune intention de lui faire concurrence. Bcp de réflexions ont conduit à la conclusion qu'il faudrait une personne professionnelle qui s'occupe de gérer cet espace tout au long de l'année mais elle ne sera pas là forcément tout le temps sauf en temps de forte influence ou d'événements, qui s'occupera aussi de l'approvisionnement, de l'entretien et de l'éventuelle gestion du personnel. Les détails seront à définir avec la perle rare. En dehors des périodes de service, cet espace deviendra votre espace et vous y aurez accès avec votre badge, celui-ci vous permettra aussi de régler vos consommations à prix attractifs et amicaux pour les membres. Après une année environ, on ajustera le fonctionnement en conséquence. Sur un plan plus personnel, je suis un enfant de Morges et j'ai eu la chance de découvrir ce sport ici, j'en ai d'ailleurs fait mon métier et après qq années je suis devenu membre du Comité. Je vous avoue être particulièrement préoccupé de voir l'espace qui est dédié à l'école de voile dans certains projets. L'école de voile est aussi là pour animer le club et aussi générer de nouveaux membres, j'en fait la preuve et j'espère que vous vous rappellerez de ça quand vous voterez. Merci beaucoup.

La parole est donnée à Didier Charrot : Il dit qu'il aurait plutôt dessiner la partie du fond du restaurant avec le bar que celui fait sur le dessin pour représenter au mieux la surface.... Il trouve un peu tendancieux de montrer les surfaces ainsi !

Le Président répond que rien n'est défini quant à l'aménagement intérieur et ce ne sont que des projets.

La parole est donnée à Edouard Borgatta : Il remercie Bertrand pour avoir très bien résumé la situation. Toutefois il pense que la surface proposée dans la version du Comité n'est pas assez grande et il ne croit pas à la possibilité de l'agrandir par la suite.

Philippe Colelough relève que la version du Comité est précisément évolutive, tant dans les m2 que dans l'aménagement intérieur. Il évoque aussi que pour aller chercher de l'argent, il faut un projet défini.

La parole est donnée à Edouard Borgatta : Il ne comprend pas la remarque du Président, car en cas de mauvais temps, il y a déjà une salle de théorie existante qui pourrait parfaitement convenir à des cours.

La parole est donnée à Jean-Marc Frosio : Il ne pense pas qu'on puisse discuter d'un projet avant d'avoir trouvé le financement. Il demande à ce que le Comité prouve qu'il existe les moyens financiers de faire un projet, quel qu'il soit.

Le Président relève que les travaux prévus pour 2019 ont été financés et actuellement une recherche de fonds supplémentaire doit être faite et c'est justement pour cela qu'il faut soutenir une approche raisonnable, évolutive qui permettra de réaliser rapidement cet espace alors que pour un énorme espace, il faudra rechercher beaucoup plus d'argent avant de commencer ou même de songer à la réalisation de cet espace.

La parole est donnée à Stéphane Wilhem : Il dit qu'au vu de la lecture des comptes, n'ayant pas le 1^{er} franc pour ces travaux, les 3 Présidents d'honneur ont discuté et pensent qu'il serait judicieux de remettre la votation concernant les différentes variantes jusqu'à ce que les moyens financiers soient trouvés ou du moins partiellement. Il demande à ce qu'une commission de financement soit nommée dans les meilleurs délais, avec un Président qui pourrait prendre avec lui les gens qu'il juge compétents pour réunir les fonds nécessaires et ce Président devrait avoir toute latitude pour constituer sa commission évidemment en collaboration avec le Comité.

Le Président précise que s'il est demandé à l'assemblée de se prononcer sur un projet, c'est pour pouvoir rechercher du financement. C'est aussi pour orienter le Comité dans sa démarche de recherches de fonds qu'il est demandé de voter. Il ne voit pas ce qu'un report de 12 mois apporterait comme oxygène à ce projet.

La parole est donnée à Yannick Preitner : Il pense que si on fait en fonction de l'argent qu'on trouve, le projet ne sera pas fait en fonction de l'idée de ce que devrait être l'Espace Membres mais seulement par rapport aux fonds trouvés.

La parole est donnée à Christian Jordan : Il constate qu'on parle d'un espace qui est prévu d'être partagé entre une école de voile et un Espace Membres, et que ça fait 30 minutes qu'il est discuté de la place pour boire des verres et non de la surface nécessaire à l'école de voile...

La parole est donnée à Pierre Fehlmann : Il relève que ce n'est pas un espace pour boire des verres mais un espace pour créer un esprit club. Il relève aussi que des parts sociales ont été souscrites pour cet espace.

La parole est donnée à Didier Charrot : Il dit que cet Espace Membres date de 2012-2013... Il relève qu'un projet global – plan directeur – qui a un peu abouti à la variante 2.1 ou 2.2 incluait aussi des travaux déjà exécutés, dont l'atelier école de voile. La salle de théorie aurait été affectée pour l'école de voile. Pourquoi ne pas faire un espace vide, en mettant des frigos, et laisser la possibilité à cette surface d'évoluer. Il pense aussi qu'il faudrait nommer une commission, il a d'ailleurs une liste avec des noms de personnes, il souhaite aussi ne pas figer un projet par une votation. Il pense aussi qu'à l'époque les ateliers auraient dû être fait à l'arrière (à la place de la salle de théorie) et l'Espace Membres devant, aujourd'hui il n'y aurait pas ces conversations.

Le Président retient que la façon de procéder avec une 1^e étape modulable et évolutive est une bonne idée.

La parole est donnée à René Muller : Il constate que la majeure partie des gens ici veulent un espace privé, il rajoute que son projet est réalisable pour l'année prochaine à l'ouverture, ce qui n'est pas le cas avec les autres. Car il ne pense pas qu'il est possible de trouver un tenancier, l'argent... Aujourd'hui il prend la parole en tant que membre et défend son projet et informe qu'il peut très bien être privé.

La parole est donnée à Loïc Preitner : Une précision est faite sur l'espace proposé, c'est celui qui est utilisé déjà par l'école de voile actuellement. Ce n'est pas une emprise de l'EV sur l'Espace Membres, c'est simplement un espace nécessaire à l'exploitation de celle-ci et l'enlever deviendrait problématique à sa bonne gestion.

La parole est donnée à Edouard Borgatta : Il ne partage pas cet avis, car il dit que l'atelier a été recréé. Il dit qu'aujourd'hui on est presque dans des rapports politiques et il trouve ça extrêmement gênant.

La parole est donnée à Armin Siegwart : Il pense que le projet 1 coûtera plus puisque qu'il serait réalisé en deux temps. Il demande à voter une motion, un amendement, pour pouvoir réaliser d'abord un volume complet en une étape. Ensuite, les cloisons pourraient être faites selon la distribution des locaux. Il pense que ceci pourrait être réalisable pour la saison prochaine.

Le Président répond que ce serait une solution idéale, mais la création par étapes est privilégiée car le financement pourrait être également trouvé par étapes.

La parole est donnée à Gil Gausson : Il a une question sur les votes des 3 ou 4 solutions et s'adresse à René Muller qui aurait dit que la commission a travaillé dans l'urgence et lui demande s'il s'est exprimé quant à son projet... René Muller répond que personne n'est venu le voir et qu'il n'avait pas le droit de s'exprimer... Gil Gausson demande comment cette commission a travaillé, pourquoi pas plus d'infos - Marina Siegwart répond qu'il y a eu une AGE et qu'il fallait être là – Gil Gausson dit qu'il y aurait eu plus de consultations-sondage à faire, éventuellement le renvoi en commission de tous ces projets-là serait une option.

Le Président répond que ces projets ont été présentés à l'AGE, la décision du vote ne sera pas totalement irrévocable et ces divers projets peuvent être évolutifs. Le Comité soumet au vote ces projets car il a envie de réaliser une partie ou les prémices de cet Espace Membres. Il répète que cet espace est demandé à corps et à cri et ce bâtiment où on se trouve a été agrandi vers l'entrée, c'est justement pour libérer de l'espace dans le bâtiment Ouest pour y créer l'Espace Membres, dans l'objectif de rassemblement.

La parole est donnée à Claude Fehlmann : Il dit qu'il faut terminer absolument ce bâtiment. Le travail par étapes a été fait jusqu'ici. Ça a coûté une fortune pour remettre toutes les installations en ordre, quand l'état catastrophique des sous-sols (canalisations) de la partie arrière a été découvert, c'est probablement plus de CHF 50'000.00 qui ont été nécessaires pour remettre en état les installations. Il dit être prêt à

continuer à s'investir à la condition que ces bâtiments soient terminés, d'avoir une enveloppe complète pour ensuite mettre ce que l'on veut dedans.

La parole est donnée à Stéphane Wilhem : Il dit que c'est une certitude qu'il faut aller au bout de ce bâtiment. Il revient avec sa proposition de déplacer cette votation lorsque les projets seront suffisamment aboutis pour les présenter à des éventuels financiers.

Le Président demande 2 minutes de réflexion quant à cette demande.

Philippe Colelough interpelle Armin Siegwart et Claude Fehlmann : Selon eux deux, est-ce que l'une ou l'autre des différentes variantes proposées peut être compatible avec ce qui est proposé ?

Claude Fehlmann répond qu'il est tout à fait raisonnable de faire n'importe quelle variante à l'intérieur. Il répond qu'il est possible de terminer l'ensemble du bâtiment pour avoir un volume chauffé et ensuite intérieur selon vote. Il dit être prêt à trouver ses solutions financières pour réaliser cette opération.

Philippe Colelough rappelle que, quelle que soit la solution votée, il n'y a pas d'argent pour l'instant.

La parole est donnée à Armin Siegwart : Sans argent et pour donner envie aux membres, il faut vendre un concept. Il a une petite esquisse avec les possibilités de partitionner les espaces par des cloisons.

Le Président propose de prendre en compte les remarques des Présidents d'honneur, du moins pas la voix de Stéphane Wilhem, d'ajouter au niveau du vote la possibilité de reporter à l'année prochaine.

La parole est donnée à Pierre Fehlmann : Il demande à ce que cette dernière proposition soit votée en 1^{er}.

Le Président informe que le 1^{er} vote sera fait sur la proposition du Comité comme c'est prévu. Et il suffira de voter tous en bloc sur la 5^e proposition, à savoir : Le report à l'année prochaine.

Jean-Marie Salina dit qu'il n'est pas possible d'amener un 5^e projet. Il dit que soit on suspend le vote de ces 4 projets, soit on vote sur ces 4 projets. Il dit qu'il faut d'abord voter sur la suspension des projets pour l'instant et/ou ensuite voter sur les projets.

Le Président rappelle que les statuts stipulent que l'assemblée délibère sur l'ensemble des points à l'ordre du jour, et que ce point n'étant pas à l'ordre du jour, il y a bien sûr une certaine liberté.

Christian Perret-Gentil demande à ce que l'amendement soit pris en compte.

Philippe Colelough répond, à titre personnel, que Jean-Marie Salina a logiquement raison, puisque ce sont 2 choses distinctes. Il rajoute que la suspension peut avoir comme avantage de recréer une nouvelle commission de gens éventuellement plus sages ou plus expérimentés mais cette problématique sera la même l'année prochaine.

La parole est donnée à Yorick Klipfel : Il propose, si la procédure est suspendue, de voter consultativement les différentes propositions pour prendre la tendance.

Le Président souhaite passer au vote. Il précise qu'il y aura tout d'abord 2 questions, à savoir :

Qui est pour maintenir le vote de ces 4 projets ?

Qui est pour reporter le vote de ces 4 projets ?

Il est passé au vote :

- Qui est pour que l'on vote sur les 4 projets : 45 voix
- Qui est pour le report du vote sur ces 4 projets : 44 voix
- Qui s'abstient : 3 voix

A la majorité, le maintien du vote des quatre projets comme initialement prévu est décidé.

La parole n'étant pas ou plus demandée, on va passer au vote. Il est rappelé ce qui suit : si aucun projet atteint la majorité des voix, le projet ayant le moins de voix est éliminé, et un 2^e tour aura lieu. Si nécessaire un 3^e tour aura lieu.

1^{er} tour :

Pour le projet 1 : 41 voix

Pour le projet 2.1 : 1 voix

Pour le projet 2.2 : 26 voix

Pour le projet 3 : 17 voix

Abstentions : 7 voix

Le projet 2.1, ayant obtenu le moins de voix, est éliminé pour la suite.

2^e tour :

Pour le projet 1 : 42 voix

Pour le projet 2.2 : 33 voix

Pour le projet 3 : 17 voix

Abstentions 3 voix

Le projet 3, ayant obtenu le moins de voix, est éliminé pour la suite.

3^e tour :

Pour le projet 1 : 39 voix

Pour le projet 2.2 : 43 voix

Abstentions : 10 voix

Le projet 2.2 est retenu à la majorité.

Au vu des résultats qui précèdent, le Président annonce une interruption de séance de 10 minutes avant la poursuite de l'ordre du jour.

PAUSE

L'assemblée est reprise.

8. ELECTION DU PRESIDENT

Rolf prend la parole : Normalement c'est le vice-président qui tient ce point, tout simplement avant de passer à cette élection, et à l'issue de ces votes et des résultats de ceux-ci, je vous annonce que je ne me représente pas. C'est clair que le projet qui avait été proposé par le Comité était celui qui me tenait le plus à cœur et vous connaissez mes motivations. Je les ai présentées à l'AGE, donc je ne vais pas me représenter à l'élection et j'invite donc les personnes qui le souhaitent à déposer leur candidature de se lever. Donc s'il n'y a pas de candidat, il est évident que je resterai au service du club, à disposition de l'assemblée pour une période limitée, pour traiter les affaires courantes et continuer à faire en sorte que le club fonctionne comme il a fonctionné depuis 103 ans. Je suis prêt à continuer à traiter les affaires courantes pour une période très courte, jusqu'au mois de mars 2020 et j'invite évidemment les personnes prêtes à reprendre ce poste, la direction du Comité à se lever. Je pense que je ne suis pas la bonne personne pour mener un projet à bien qui ne correspond pas à ce à quoi je suis prêt à m'engager. Je reste tout simplement cohérent avec moi-même. Le Comité soutient en bloc aussi le fait de ne pas se représenter, en conséquence de quoi tous les postes sont également vacants. Evidemment l'ensemble du Comité est d'accord de rester jusqu'à la

fin du mois de mars 2020 pour traiter les affaires courantes. Est-ce qu'entre-temps, des personnes se désignent volontaires pour reprendre un de ces postes ?

Aucune proposition d'entrée au comité ne ressort de l'assemblée.

Manfred Birrer demande si c'est le Comité en bloc qui ne se représente pas ou seulement le Président ? Le Président répond que c'est en bloc. Il relève le fait d'avoir été traité de dictateur, qu'il faisait un putch, ce qui n'est pas le cas, c'est un processus démocratique et que le vote s'est déroulé de façon tout à fait convenable, le résultat est, l'assemblée l'a décidé, c'est une décision souveraine et il pense qu'elle rentre en force, puis il invite Philippe Colelough à prendre la parole.

9. Philippe Colelough informe avoir complètement conscience que cette situation est exceptionnelle ; il informe que le Comité avait décidé d'une position de principe ; il admet que la situation présente est un peu paradoxale dans la mesure où le Comité pensait que l'enjeu se situerait surtout sur le vote « privé-public » ; or, ce vote a été dans le sens que le Comité souhaitait, ce qui est une bonne chose ; cela étant, à la réflexion, même si le 2^e vote est moins une question de principe que le 1^{er}, puisque de toutes façons il faut encore trouver les moyens financiers nécessaires, le Comité a finalement considéré qu'il n'était pas possible pour lui de poursuivre son mandat sur la base du projet retenu. A titre personnel, il relève que tout le Comité a beaucoup travaillé durant ces 3 années, comme les Comités précédents bien-sûr. Tout ce Comité a beaucoup donné ces 3 années et ces derniers mois, le Comité s'est sacrifié pour toutes une série de discussions dans tous les sens, en particulier avec les Présidents d'honneur ; les sujets discutés avaient précisément pour objets les résultats de ces votes et leurs conséquences ; Philippe Colelough n'a pas le sentiment que ce qui a été dit-convenu-prévu avec ces interlocuteurs, se soit déroulé ce soir comme convenu, raison qui motive la décision unanime du Comité.

Rolf reprend la parole et puisque personne ne se présente, il propose de passer au point 10 de l'ordre du jour.

10. ELECTION DES VERIFICATEURS DES COMPTES

Béatrice Schwab & Olivier Curtet (excusé) & Graziano Pajalunga sont d'accord de reconduire leur mandat.

Election :

- Ceux qui acceptent les vérificateurs sont priés de lever la main : majorité
- Avis contraires : 0
- Abstentions : 2

Les vérificateurs sont élus à l'unanimité par acclamation.

11. COTISATIONS & FINANCE D'ENTREE (R. van der Klink)

Le Comité propose d'augmenter les cotisations annuelles de CHF 20.- par membre dès 2020. Cette augmentation se justifie par la hausse de la charge financière afin d'amortir le prêt communal de 650'000 CHF, je vous rappelle que ce prêt est un prêt à taux zéro sur une durée de 50 ans. La charge financière annuelle pour ce prêt se monte à 14'000 CHF. Avec 20.- CHF par membre nous devrions encaisser un revenu supplémentaire d'environ 10'000 CHF.

Le Président propose de passer à la votation concernant les cotisations CNM.

- Ceux qui acceptent l'augmentation sont priés de lever la main : majorité
- Avis contraires : 5
- Abstentions : 4

L'augmentation de cotisations est approuvée à la majorité des voix.

12. BUDGET 2020 (J-Claude Gachoud)

Le budget 2020 figure au verso du document qui vous a été distribué, 1^{ère} colonne de gauche.

Lors de notre séance de travail, tous les postes recettes et dépenses ont été soigneusement évalués et revus pour 2020 en tenant compte de la mise en place de la TVA et du bouclage des comptes sur 11 mois pour cet exercice (*comme accepté lors de l'AGE du 28.10.2019*).

Dépenses

Amortissements

- Remboursement annuel de CHF 14'000.00 qui sera effectué pour la 1^{ère} fois le 30.06.2020 du prêt Communal de CHF 650'000.00 (sans intérêt), remboursable sur 50 ans environ.

Charges Impôts

- Nous avons prévu une augmentation d'impôts concernant la taxation de nos immeubles suite aux travaux et nouvelles constructions à ce jour, estimation

CHF 5'000.00 supplémentaire.

Recettes

Cotisations / Subsidies

- Nous avons prévu une augmentation des cotisations de CHF 20.00 par membre après approbation de l'AG. Celle-ci servira à couvrir en partie le remboursement du prêt Communal de CHF 650'000.00.

Infrastructures et autres produits

- Nouveau loyer concernant le garde port payé par la Commune de Morges. Celui-ci est calculé sur la base de 21,5 m² à CHF 255.00 par m² + charges, soit au total

CHF 6'500.00 par an

- Nous prévoyons une augmentation future du loyer restaurant suite à l'agrandissement des locaux effectués à l'arrière du bâtiment existant

Je vous remercie de votre attention.

Des questions ?

Y a-t-il des questions ? Non

Votation :

- Ceux qui acceptent le budget sont priés de lever la main : majorité
- Avis contraires : 1
- Abstentions : 10

13. NOMINATION DES MEMBRES HONORAIRES ET MEMBRE A VIE

Chaque année lors de l'Assemblée générale, le Club distingue ses membres qui comptent de nombreuses années de sociétariat.

Membres honoraires

Après 20 ans de sociétariat, les membres du CNM deviennent membres honoraires.

Ils préservent cependant les droits et devoirs liés à leur qualité de membres actifs ou couples.

Cette année, les nominations sont au nombre de 8

- Monsieur Dario CAFFARO
- Monsieur Jacques CHARBON
- Monsieur Yves LARPIN
- Monsieur Ferenc MAGONY
- Monsieur Etienne PATROCLE
- Monsieur Thierry REICHENBACH
- Monsieur Rolf VAN DER KLINK
- Monsieur Martin ZWAHLEN

Le président est heureux de leur remettre le diplôme et le pin's que seuls les membres honoraires ont le droit de porter.

Membres à vie

La qualité de membre à vie est décernée à tout membre ayant accumulé cinquante ans de sociétariat sans interruption.

Cette année, les nominations sont au nombre de 2

- Monsieur Hamed BACHMANN
- Monsieur Etienne HUBER

Le CNM est heureux de leur offrir un magnum de vin du Club et la choucroute offerte ce soir.

Les personnes absentes à l'assemblée recevront le pins et diplôme par courrier.

14. DIVERS

Deux propositions individuelles sont parvenues au Comité en temps utile :

Proposition individuelle no 3 (Le Président rappelle qu'il y a en a déjà eu deux traitées en début de séance)

La revue officielle du Club Nautique Morgien doit avoir une annexe en papier « normal » qui contiendrait chaque année :

- Le PV de l'Assemblée générale
- Le bilan et le compte d'exploitation
- La liste des membres au jour de l'assemblée
- La liste des bateaux au jour de l'assemblée

Cette annexe serait adressée aux membres avec la revue officielle mais pas aux sponsors et autres destinataires de la revue en papier glacé.

Est-ce que quelqu'un souhaite la parole ? Tel n'est pas le cas.

Le Comité ne soutient pas cette proposition pour plusieurs raisons :

- Envoi impossible techniquement avec le magazine
- Le coût de l'envoi postal engendre des frais de 1'000 CHF par an
- Le bilan, les comptes de résultat et la liste des membres sont à votre disposition au secrétariat.
- Le club ne tient plus de liste de bateaux à jour.

Il est passé au vote :

- Ceux qui rejettent la proposition sont priés de lever la main : majorité
- Ceux qui acceptent la proposition : 6 voix
- Abstentions : 8 voix

Cette proposition est refusée.

Proposition individuelle no 4

Fort de l'expérience du 100ème anniversaire du CNM, nous (les Présidents d'honneur) proposons l'ouverture d'un compte «125 ans du CNM » et que le Comité s'engage à verser sur ce compte CHF 3'000.- par année, dès le 1.01.2020 jusqu'en 2041, laissant ainsi CHF 60'000.- de liquidités, permettant l'organisation du 125ème anniversaire du CNM.

Est-ce que quelqu'un souhaite la parole ? Non

Le Comité ne soutient pas cette proposition pour plusieurs raisons :

- Le coût de la proposition est de 3'000 chf par an.
- Le club en tant qu'association n'est pas autorisé à faire des provisions pour constituer un tel fonds

Il est passé au vote :

- Ceux qui rejettent la proposition sont priés de lever la main : majorité
- Ceux qui acceptent la proposition : 5 voix
- Abstentions : 10 voix

Cette proposition est refusée.

Jean-Jacques Aubert – Municipal

Bonsoir Mesdames, Bonsoir Messieurs, je vais être bref parce que je pense que vous avez tous faim d'une part et d'autre part, vu les circonstances, je ne vais pas trop m'étendre... Mais je tiens bien sûr à saluer Monsieur Le Président, Madame et Messieurs du Comité et bien sûr vous-même Mesdames et Messieurs. Je tiens à vous remercier pour votre invitation et je vous apporte ici le bonjour et les salutations de la Municipalité. Et c'est toujours un plaisir d'être parmi vous car comme vous le savez je navigue ici et je partage les mêmes passions que vous sur ce magnifique plan d'eau. Alors bien sûr j'ai suivi avec beaucoup d'intérêts votre AG et tous les débats qui ont eu lieu, débats bien sûr démocratique qui ont accompagné tout du long cette AG. Je tiens au nom de la Municipalité à remercier, je vous appelle encore bien sûr « Président », je tiens aussi à remercier tout le Comité pour votre dynamisme, vos finances saines, pour la politique sportive envers les jeunes puisque la Municipalité soutient justement cette politique sportive pour les jeunes. Et puis il y a quand même ce rayonnement de votre club en Suisse et à l'étranger puisque on dit que vous êtes le 3^e club de Suisse, ce qui n'est pas rien. Et un club reste, on l'a vu ce soir un endroit de vie, et à l'heure des réseaux que j'appellerais « asociaux » c'est évidemment quelque chose qui compte pour la Municipalité et la ville, puisqu'une ville, si on veut qu'elle soit vivante, c'est grâce à ses associations et clubs. Alors je note aussi que c'est la fin des travaux par rapport au préavis et au prêt communal – Discours coupé par un membre extrêmement malhonnête et grossier en insultant par « tout de la merde » - Vous aviez eu et elle est toujours, je précise, la confiance du conseil communal par rapport à ce prêt je crois que c'est important. Le Comité avait convaincu la commission du conseil communal et après le conseil communal d'autoriser ce prêt. Je dois dire que malgré tout, l'entrée à fière allure et je pense qu'il y a eu énormément, faut bien le dire, de progrès réalisé grâce à ces travaux. Et puis pour la suite des projets, évidemment on voit qu'ils sont discutés et je suis convaincu que d'ici peu de temps, vous allez trouver une solution qui vous permettra ces futures réalisations. Je crois que tout le monde dans l'assemblée et d'accord sur le fait qu'il faut faire quelque chose, c'est déjà positif et je pense qu'en partant de ce postulat, il y aura forcément un terrain d'entente qui sera trouvé. Maintenant concernant les ports, comme vous le savez, nous avons une attention particulière, Monsieur Jaccard – chef de service -qui fait partie de votre club, qui navigue beaucoup et moi-même qui navigue aussi, donc c'est vrai qu'on est très attentif aux ports qui sont malgré tout lorsque les bateaux ne naviguent pas un endroit important. Vous avez pu voir ou suivre ou être présent lors de l'inauguration de la nouvelle capitainerie, au mois de juin de cette année, c'était un projet très attendu puisque cette infrastructure permet d'avoir, par exemple au niveau des sanitaires une présence permanente et aussi au niveau de l'administration avec un garde port et une collaboratrice de la Ville. Il y a aussi cette succursale de la Capitainerie qui a été construite dans les nouveaux locaux et pour laquelle la Commune de Morges paie un loyer et je dois dire que là aussi, les discussions ont été fructueuses car grâce à votre Comité, nous avons pu trouver une solution pour ce local du garde-port. Nous avons aussi installé un portail sur la digue Est, que vous appelé aussi digue Vaudaire, le portail a été modifié et il y aura un digicode qui permettra aux ayants-droit d'y accéder. C'est anecdotique, il y a aussi le remplacement des chaines mères sur le port du Petit Bois et le port du Château, donc ici et une nouveauté, il y aura des nouvelles bornes pour l'électricité et l'eau avec un changement, l'électricité deviendra payante via des applications. Alors voilà, encore une chose importante, nous allons déposer au début de l'année prochaine un préavis pour installer au Port du petit Bois, sur 2 pontons des « catway » qui sont beaucoup plus pratique pour les navigateurs et ça évite ces bouées dans lesquelles on peut s'emmêler. J'arrive au terme de ces propos mais j'aimerais quand même souligner que évidemment dans toutes les associations, les clubs, il y a des Comités, des Présidents qui s'engagent, qui prennent du temps sur leur loisir, sur leur famille, qui le font à titre bénévoles et qui ont aussi un côté émotionnel et je pense que bien sûr qu'on peut ne pas être d'accord, et

je ne prends pas de parti là on est bien d'accord, mais il faut quand même bien reconnaître que c'est parfois un travail chronophage qui prend beaucoup de temps, beaucoup d'énergie et malgré tout, on peut ou on doit à mon sens, les applaudir très fort. Merci de votre attention et vive le CNM !

Le Président remercie Jean-Jacques Aubert pour ses propos encourageants et même sur le soutien des travaux de ces 3 dernières années.

Jean-Claude RoCHAT, Yorick Klipfel et Olivier Baudet ne souhaitent pas prendre la parole.

La parole est donnée aux Présidents d'honneur pour autant qu'un des 3 souhaite s'exprimer.

La parole est donnée à Pierre Fehlmann : Monsieur le Président, Madame la membre du Comité, Messieurs les membres du Comité, j'aimerais d'abord vous remercier pour les 3 ans que vous avez fait au service de notre club. Je pense que vous avez bien travaillé, que vous vous êtes impliqué et vous avez fait un travail formidable et vous méritez nos applaudissements. Dommage que vous quittiez le bateau de cette façon, mais c'est votre décision. Je ne suis pas un politicien et je serais bref mais j'aimerais simplement reprendre les paroles de Xavier Salina que lorsqu'il a quitté la présidence en organisant derrière lui une suite correcte. L'esprit du club, Pierre de Coubertin, rénovateur des jeux olympiques disait : Sur 200 qui pratiquent le sport, 20 font de la compétition et sur ces 20, 1 ou 2 ont fait une médaille. Notre club est à cette image, ces membres vont des athlètes d'élite aux navigateurs discrets, ils sont plus de 400 aux caractéristiques très différentes, ils doivent non seulement se sentir à l'aise mais pouvoir s'épanouir dans notre société et notre maison. Qu'une ou l'autre des fractions ne se croit donc pas à tout prix appelée à diriger le club dans une seule direction. Non, cela détruirait à coup sûr l'esprit du club. L'esprit du club c'est celui de la grande confrérie de la navigation, avec ces joutes, ses rites, son langage, son décor, ses manies que les non-initiés ne saisiront pas. L'esprit du club c'est un apprentissage sans fin, une discipline, une passion, une éthique, l'esprit du club c'est de rester uni, tolérant et amical. Que cet esprit demeure c'est mon plus cher désir !

Challenge Paderewski: (Véronique Mariani)

« Le challenge est attribué à un membre CNM ou personne extérieure dont le parcours sportif ou son apport au Club Nautique est particulièrement remarquable durant l'année en cours. »

Cette année le challenge Paderewski est attribué à une navigatrice et un navigateur, j'ai nommé Noémie Fehlmann et son co-équipier Elouan Gaumann. Alors si Elouan n'est pas là aujourd'hui c'est parce qu'il s'entraîne... sans Noémie... car dans l'immédiat Noémie est blessée, et on va lui souhaiter un très bon rétablissement pour qu'elle puisse s'entraîner de nouveau et amener une autre médaille !! Bravo à toi, bravo à vous deux et félicitations !!!!

Le Président relève qu'après avoir navigué en RS Feva, Noémie est partie en Nacra 15 et c'est aussi cette partie qui est félicitée. Il relève que la politique mise en place par Didier fonctionne très bien en lançant des équipages mixtes. Bravo

Invitation à la prochaine Assemblée générale qui aura lieu le vendredi 20 Novembre 2020

Place à la choucroute et un excellent appétit à tous. Bonne fin de soirée.

PV rédigé le 17 décembre 2019 par Corinne Quiblier.